PRAGUE 8 - 10 Septembre 2011

2e CONGRÈS EUROPÉEN DE LA FIPF

VERS L'ÉDUCATION PLURILINGUE EN EUROPE AVEC LE FRANÇAIS

DE LA DIVERSITÉ À LA SYNERGIE

Volume II

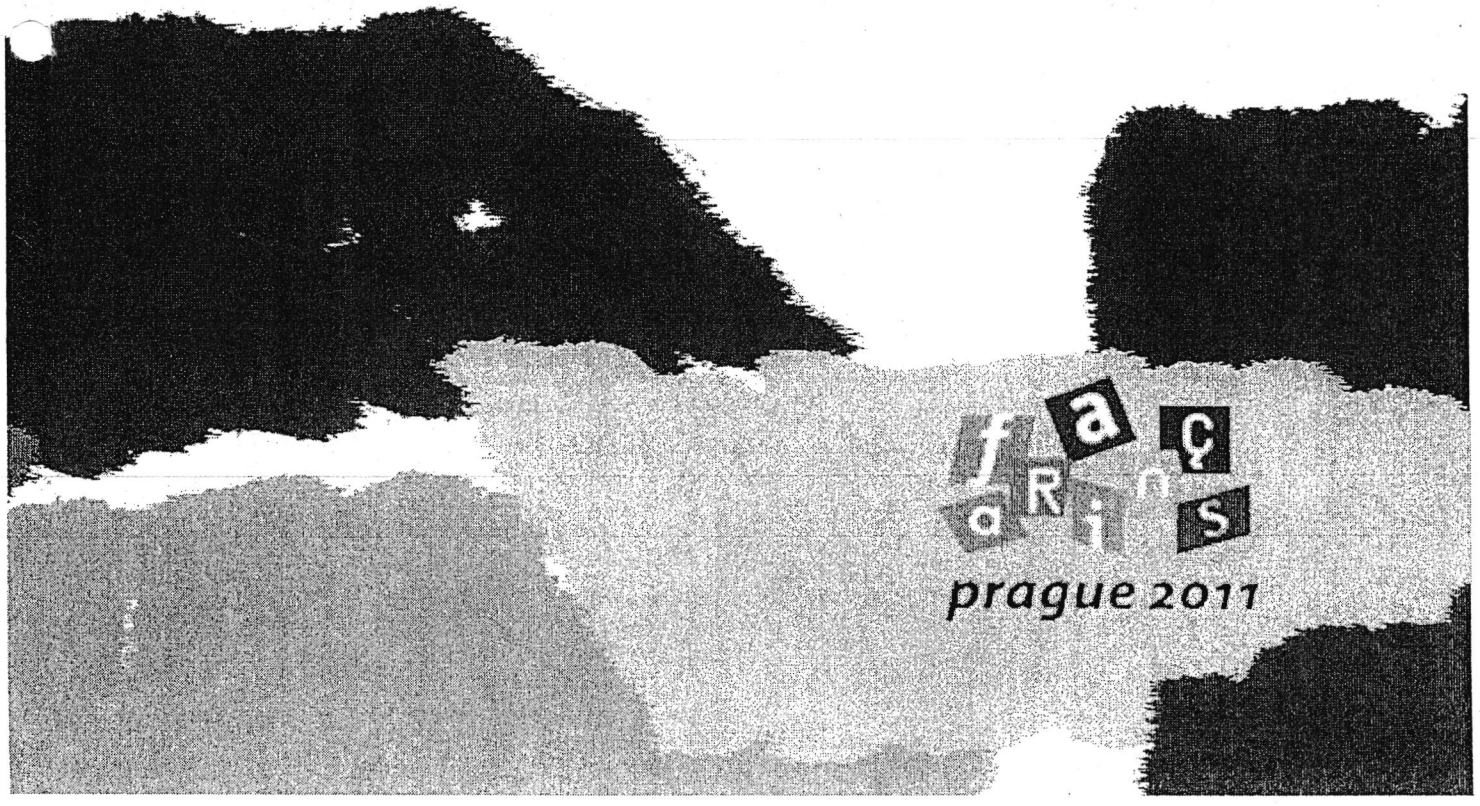

DARIO PAGEL (BRÉSIL)
PRÉSIDENT HONORAIRE
JEAN-PIERRE CUQ (FRANCE)
PRÉSIDENT
PEIWHA CHI LEE (TAIWAN)
VICE-PRÉSIDENTE
RAYMOND GEVAERT (BELGIQUE)
VICE-PRÉSIDENT
MADELEINE ROLLE-BOUMLIC (FRANCE)
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

FIPF

c/o Alliance française de Paris IDF
101 boulevard Raspail
75270 Paris cedex 06, France
Tél : 01 42 84 91 27

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES PROFESSEURS DE FRANÇAIS

www.fipf.org

Couverture - *Laurent Pochat*

Couverture pré-actes et conception graphique intérieure : Pavel Helisek, 2011
Coordination artistique : Helis s.r.o.
Conception : Laurent Pochat

Actes publiés en collaboration avec le GERFLINT - 2013

© FIPF

© Le code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article (L.1225, 2° et 3°a), d'une part, que les "copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective" et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, "toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'éditeur ou ses ayant droits ou ayant cause est illicite" (art. L;122.4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contre façon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Imprimé sur les presses de Drukarnia Cyfrowa EIKON PLUS
ul. Wybickiego 46, 31-302 Kraków - Pologne

2e Congrès européen de la FIPF - Prague 2011

Commission de l'Europe Centrale et Orientale (CECO)

FEDERATION INTERNATIONALE DES PROFESSEURS DE FRANÇAIS

Présidence du congrès

Jean-Pierre Cuq,
président du congrès, président de la FIPF
Doina Spita,
vice-présidente du congrès, présidente de la Commission de l'Europe Centrale et Orientale (CECO)
Jean-Paul Basaille,
vice-président du congrès, président de la Commission de l'Europe Occidentale (CEO)

Présidente du comité d'organisation

Helena Dleskova,
présidente de la SUF

Secrétariat général du congrès

Madeleine Rolle-Boumlic,
secrétaire générale de la FIPF
Doina Spita,
présidente de la CECO
Jean-Paul Basaille,
président de la CEO
Helena Dleskova,
présidente de la SUF
Helena Svobodova,
trésorière du congrès, vice-présidente de la SUF
Renata Dvořakova,
membre du comité de la SUF
Giedo Custers,
responsable du site du congrès

Commission scientifique

Marie Fenclova,
présidente de la commission, membre d'honneur de la SUF
Jean-Pierre Cuq,
président du congrès, président de la FIPF
Doina Spita,
présidente de la CECO
Jean-Paul Basaille,
président de la CEO
Hana Kindlova,
membre de la SUF
Daniele Geffroy,
membre de la SUF
Janina Zielinska,
membre d'honneur de la CECO
Gueorgui Jetchev,
vice-président de la CECO
Jacky Caillier,
président de l'ADCUEFE
Julian Serrano,
secrétaire général de la CEO

Comité de lecture

Dominika Kovařova, Tomaš Klinka, Helena Horova, Filip Fišer, Romana Sucha – membres de la SUF, Helena Horova, Hana Kylouškova, Dominika Kovařova, Tomaš Klinka, Filip Fišer, Romana Sucha, Cristina Avelino, Jana Birova, Anna Bondarenco, Jacky Caillier, Tetiana Geiko, Olga Goliandina, Sigridur Gudbrandsdottir, Huseyn Gumus, Ewa Kalinowska, Sanna Karppanen, Liudmila Kirikova, Mariann Kormendy, Anna Kruchinina, Jurgen Mertens, Christine O'Leary, Jacqueline Oven, Olga Ozolina, Stefka Raykova, Jelena Ristanovic, Rotraud Roux, Gulbaram Sadykova, Victor Salouchtchev, Alla Shashurina, Silvia Minardi, Dubravka Skenderovic-Kelec, Tatjana Sotra Katunaric, Francoise Sule, Mira Trajkova, Sophoklis Tsakagiannis

Commission logistique

Andrea Vyškova,
responsable de la commission
Marketa Šafrankova,
membre de la SUF
Libor Stočes,
responsable de l'hébergement
Dominika Kovařova,
membre de la SUF

Commission sponsors et salon des exposants

Kateřina Jarolimova,
responsable de la commission
Věra Tesařova,
responsable du salon des exposants
Jana Taborska,
vice-présidente de la SUF

Commission communication

Renata Dvořakova,
responsable de la commission
Giedo Custers,
responsable du site du congrès
Lenka Prokešova,
campagne d'information
Lenka Dleskova,
travaux polygraphiques
Tereza Jiravova,
communication avec les médias
Jarmila Krejčova,
rédaction des textes
Veronika Holikova,
membre de la SUF

Commission activités culturelles

Julie Holasova,
responsable de la commission
Jitka Nebeska,
membre de la SUF
Daniela Marešova,
rédaction des textes pour CD
Lenka Šmejkalova,
rédaction des textes pour CD

677
Corina Cilianu-Lascu - Pour une approche communicative de l'enseignement/ apprentissage de la terminologie économique

687
Nina Cuciuc - Approches didactiques de l'enseignement du français médical dans le cadre du FOS

699
Zita Gonda - Brassaï, Kertész et les autres... La photo d'art noir et blanc en FLE

705
Nina Ivanciu - Quelques remarques sur l'approche interculturelle dans l'enseignement / apprentissage du français des affaires

717
Dominika Kovářová - La communication non verbale en français des affaires

727
Helena Horová - La définition en FLE/FOS/FOU

735
Alexandru Mîţă - Emploi d'une plateforme multimédia dans l'apprentissage du FLE

743
Sevil Necmettin - Pour une formation initiale des enseignants de FLE : proposition d'un modèle d'après la perspective actionnelle

751
Dana Slabochová - Travailler en anglais, vivre en français : un enjeu FOU ? Expérience d'un cours *blended learning* pour doctorants tchèques

763
Stamatia Sofiou - Les apprenants militaires grecs face à une approche actionnelle du FLE

773
Yücelsin-Taş Yaprak Türkân - La formation des enseignants de FLE en Turquie

783
Ana-Marina Tomescu, Elena-Cristina Ilinca - Évolution de la terminologie médicale en contexte français et roumain

795
Olga Voron - Les particularités de l'enseignement du français aux journalistes : du français universitaire vers le français sur objectif spécifique

■ **Conférence de clôture**

799
Jacques Rupnik, Directeur de recherche Sciences-Po Paris - La France et l'Europe du Centre-Est : héritages, malentendus et convergences

Yücelsin-Taş Yaprak Türkân
Maître de conférences adjointe
Université de Marmara - Turquie

La formation des enseignants de FLE en Turquie



Cette communication vise à présenter la formation initiale des enseignants de langues étrangères en Turquie. En particulier, nous allons traiter la formation des enseignants de français langue étrangère. Notre communication est constituée de quatre parties principales telles que la formation initiale, la formation continue, le rôle des associations des professeurs de français et les propositions pour l'amélioration de la formation. Tout d'abord, nous allons faire un état des lieux de la formation des enseignants, ensuite nous allons soulever les questions qui se posent à l'heure actuelle. L'objectif visé de cette communication est d'étudier la formation des enseignants de français afin de repérer ses points forts et ses points faibles. Dans cette perspective, nous allons donner quelques propositions pour améliorer la qualité de la formation des enseignants de français en Turquie en prenant en compte les réalités linguistiques, culturelles, économiques et politiques de notre pays.

La formation initiale des enseignants de langues étrangères

En Turquie, la formation initiale des enseignants est prise en charge par la Faculté de Pédagogie au sein des Universités qui sont rattachées au Conseil de l'Enseignement Supérieur. La Faculté de Pédagogie dispense une formation initiale de quatre ans pour les futurs professeurs du premier et du second degré.

Pour faire des études dans les Universités, après avoir obtenu le diplôme de lycée, il faut passer et réussir un concours basé sur des QCM extrêmement sélectif. Ce concours est élaboré par le Centre d'Orientation et de Sélection des Etudiants (ÖSYM) qui organise tous les ans un concours de façon centrale dans toute la Turquie en deux étapes pour sélectionner les étudiants capables de poursuivre l'enseignement supérieur. La première étape de ce concours est organisée pour tous les départements et la deuxième pour les départements de langues, y compris les départements de l'enseignement de langues étrangères où l'on forme des futurs professeurs de langues étrangères. Quand on parle des départements de l'enseignement de langues étrangères, il s'agit, en général, de trois langues telles que l'allemand, l'anglais et le français.

Après avoir réussi ce concours, les futurs professeurs de langues qui ne maîtrisent pas bien la langue concernée, ils doivent suivre une année supplémentaire dans la classe préparatoire de l'Université pour la mise à niveau. Après la classe préparatoire, les futurs

professeurs de langue commencent la première année de leurs études à la Faculté de Pédagogie où l'on forme des futurs professeurs de toutes les matières, y compris des professeurs de langues étrangères. La structure générale de la formation initiale en Faculté de Pédagogie peut être schématisée de la façon suivante :

<table>
<tr><td colspan="2">Formation initiale en faculté de pédagogie

- formation disciplinaire
- formation professionnelle

Formation sur le terrain : stages en établissements scolaires</td></tr>
<tr><td>1er semestre de 4ème année
stage de sensibilisation au métier</td><td>2ème semestre de 4ème année
stage de pratique accompagnée</td></tr>
<tr><td colspan="2">Rapport de stage</td></tr>
</table>

Tableau 1 : Structure générale de la formation initiale en Turquie

Comme nous voyons dans le tableau ci-dessus, pendant 4 ans, les futurs professeurs de langues étrangères reçoivent à la fois la formation disciplinaire ainsi que la formation professionnelle. En quatrième année de la licence, ils font deux stages intitulés « stage de sensibilisation au métier » et « stage de pratique accompagnée » dans des établissements scolaires.

Dans le cursus du département de l'enseignement de langues étrangères, le stage de sensibilisation au métier se situe au premier semestre de la quatrième année et dure 56 heures. Le deuxième semestre est consacré au stage de pratique accompagnée, de 84 heures, dans un établissement scolaire du premier ou second degré où l'on enseigne l'allemand, l'anglais ou le français. Ces stages sont directement centrés sur l'observation de classe et l'exercice du métier et comportent un temps d'observation dans la classe d'un maître formateur, puis la prise en charge de la classe pendant quelques heures. A la fin de chaque stage, les futurs professeurs préparent un rapport de stage.

Le stage est un processus incontournable et bénéfique pour les futurs professeurs. C'est une véritable initiation au métier d'enseignant qui permet aux futurs professeurs de langues étrangères de découvrir et de mieux connaître l'ambiance, la structure et le fonctionnement de l'école, le fonctionnement de la bureaucratie du Ministère de l'Education Nationale, l'administration, l'apprentissage des conditions réelles de l'école et la préparation au métier.

La formation initiale des professeurs de français

En Turquie, il y a « *168 universités dont 103 publiques et 65 privées* » (Conseil de l'Enseignement Supérieur, 2012). Nous allons donner ci-dessous, sous forme de tableau, la liste des universités ayant un département de didactique du français langue étrangère où l'on forme des futurs professeurs de français.

1	Université d'Anadolu	Faculté de Pédagogie
2	Université d'Atatürk	Faculté de Pédagogie Kazım Karabekir
3	Université de Çukurova	Faculté de Pédagogie
4	Université de Dicle	Faculté de Pédagogie Ziya Gökalp
5	Université de Dokuz Eylül	Faculté de Pédagogie Buca
6	Université d'Erzincan	Faculté de Pédagogie
7	Université de Gazi	Faculté de Pédagogie Gazi
8	Université de Hacettepe	Faculté de Pédagogie
9	Université de Hakkari	Faculté de Pédagogie
10	Université d'Istanbul	Faculté de Pédagogie Hasan Ali Yücel
11	Université de Marmara	Faculté de Pédagogie Atatürk
12	Université d'Ondokuz Mayıs	Faculté de Pédagogie
13	Université d'Uludağ	Faculté de Pédagogie

Tableau 2: Les universités publiques ayant le département de didactique du français

Ce tableau nous montre qu'il y a 13 universités qui possèdent un département de didactique du français et ces 13 universités sont toutes publiques. Autrement dit, on ne forme pas de futurs professeurs de français dans des universités privées.

Alors que tous les départements de français connaissent actuellement un déficit en étudiants, on peut noter qu'une bonne partie des facultés de pédagogie acceptent dans leur département de didactique du français des étudiants qui ont appris l'anglais ou l'allemand dans leur parcours éducationnel antérieur. C'est le cas notamment de la Faculté de Pédagogie Atatürk de l'Université de Marmara. Mais, certains départements obligent les étudiants de passer le test en français pour pouvoir entrer dans les départements de français.

D'après nous, il est indispensable de parler brièvement du profil des futurs professeurs de français qui font leurs études dans le département de didactique du FLE à l'Université de Marmara pour clarifier la situation actuelle. Autrefois, on recrutait des étudiants diplômés des lycées francophones or, de nos jours, la plupart des étudiants sont anglophones, venant des lycées privés, et ils n'ont pas d'expérience d'apprentissage du français dans leur parcours éducationnel. C'est pourquoi, le niveau des étudiants en langue française n'est pas suffisant pour pouvoir poursuivre les cours qui sont dispensés en français. Par exemple; certains étudiants viennent au département en connaissant une ou deux langues étrangères, et certains ne connaissent aucune langue étrangère. En somme, nous affrontons deux profils différents qui influencent beaucoup l'enseignement/apprentissage du français. Comme les compétences et les expériences langagières des étudiants ne sont pas pareilles, nous ne pouvons pas enseigner de la même façon pour les étudiants qui n'ont pas le même niveau.

C'est la raison pour laquelle, nous devons d'abord mettre à niveau tous les étudiants ayant différents parcours éducationnels pour pouvoir enseigner les matières en français et former les futurs professeurs de français de manière efficace. Pour la mise à niveau, ils suivent des cours de français en classe préparatoire pendant un an.

Même au bout d'une année d'apprentissage du français en classe préparatoire, les étudiants ne peuvent généralement pas atteindre le niveau de langue visé pour pouvoir suivre les cours en français sans difficulté.

Place des formateurs

Nous nous posons ci-dessous quelques questions et nous allons essayer de répondre à certaines pour pouvoir clarifier la fonction de formateur.

- Quelle est la place du formateur d'enseignants dans le processus de formation ?
- Quelle place et quel statut devrait avoir le formateur ?
- Est-ce qu'il y a un réseau de formateurs où on partage les difficultés rencontrées dans le métier, on fait des échanges d'idées, pour faire évoluer ce métier ?

A partir de toutes ces questions posées, nous allons essayer de traiter et de clarifier le statut et la fonction du formateur dans le cas qui nous préoccupe.

Dans son article intitulé « *formateurs d'enseignants, une identité encore balbutiante* » (Snoeckx, 2002 : 19), Snoeckx voulait expliquer que le métier de formateur n'est pas encore assez structuré et qu'il reste assez individuel. Autrement dit, il n'y a pas encore assez de formation bien structurée et assez de critères bien définis pour ce métier de formateur, donc il s'agit de la subjectivité. L'auteur ajoute qu'elle voudrait mettre en lumière les difficultés et les problèmes rencontrés au fil des années pour partager avec ses lecteurs.

En ce qui concerne les problèmes à propos de la formation des formateurs en Turquie, nous devons trouver des solutions pour surmonter ces difficultés nous-mêmes car, il n'y a pas de formation à part pour les formateurs. Il s'agit seulement d'autoformation, c'est-à-dire que chaque formateur s'autoforme en participant aux colloques, aux séminaires, aux journées d'études et à la formation continue. Il n'y a pas non plus de réseaux bien structurés qui organisent régulièrement des activités autour d'objectifs communs. Bien qu'il n'y ait pas de réseaux, certains formateurs se réunissent pour réaliser des projets collectifs et pour faire des recherches liées à leur domaine, mais ce n'est pas institutionnel, autrement dit, il n'y a pas d'obligation, c'est tout à fait facultatif et cela dépend de la volonté personnelle des formateurs.

Altet, Paquay et Perrenoud disent ailleurs que le formateur doit être « *accompagnateur, intervenant, médiateur, coordinateur, conseiller, tuteur pédagogique, superviseur.* » (Altet, Paquay, Perrenoud, 2002b : 272)

Il serait donc légitime de parler d'une certaine polyvalence des formateurs qui ont plusieurs rôles comme l'enseignant, le conseiller, le chercheur, l'accompagnateur au cours de stages, le médiateur entre la théorie et la pratique et celui qui construit des compétences chez les futurs professeurs, etc. Par exemple, dans leur passé, certains

formateurs étaient professeurs d'université, d'autres professeurs de lycée ou de collège, etc. Il y a même des intervenants extérieurs qui viennent des milieux d'affaires pour donner des conférences ou des séminaires sur un sujet de spécialité.

Comme nous pouvons constater dans les exemples donnés, il n'y a pas qu'un seul profil de formateur et il devrait avoir plusieurs fonctions qui sont assez différentes l'une de l'autre. Nous pouvons considérer les formateurs comme les anneaux d'une chaîne. Si l'un de ces anneaux ne remplit pas son rôle, il y aura évidemment des dysfonctionnements, des perturbations dans le système de formation et naturellement dans le système éducatif. « *Les meilleurs formateurs ne sauraient compenser la pauvreté des plans et dispositifs de formation, mais à l'inverse, les curricula les mieux pensés et les didactiques professionnelles les plus séduisantes n'auront aucune vertu si les formateurs ne sont pas à la hauteur.* » (Altet, Paquay, Perrenoud, 2002a : 8) Avec cette citation, nous voyons encore une fois l'importance de la formation des enseignants sur laquelle mettent l'accent Altet, Paquay et Perrenoud.

Formation continue

En Turquie comme dans de nombreux pays, la formation initiale et la formation continue sont assurées par des institutions différentes. Nous avons parlé de l'organisation de la formation initiale, quant à la formation continue, en Turquie, elle est assurée par le Ministère de l'Education Nationale.

Dans certains contextes, la formation continue des enseignants regroupe en général quelques dispositifs comme le recyclage et la formation complémentaire. Le recyclage peut être par exemple justifié par l'introduction d'un plan d'enseignement modifié, d'un nouveau moyen d'enseignement, d'une nouvelle méthode d'enseignement ou d'une réforme éducative qui demande la réorganisation de l'établissement scolaire et la réorientation pédagogique et didactique des professeurs. La formation complémentaire permet aux enseignants d'obtenir un certificat complémentaire après avoir suivi une formation au cours d'une période donnée. Et ce certificat obtenu devrait faciliter et améliorer la possibilité de trouver un emploi en tant qu'enseignant spécialisé.

En général, la formation continue contient des cours sur des différents thèmes que les enseignants peuvent choisir selon leurs besoins et ensuite les suivre. Ou bien, il est possible d'organiser des formations sur demande par exemple, les enseignants peuvent proposer des thèmes au Ministère de l'Education Nationale en fonction de leurs besoins. Mais, la proposition des professeurs peut être retenue ou refusée selon la disponibilité du Ministère.

Dans un autre cas, l'établissement scolaire peut organiser une formation continue en fonction des besoins de ses professeurs dans ses propres locaux.

En général, les formations continues sont organisées en été, parce que les professeurs n'ont pas de classe sous leur responsabilité et qu'ils sont disponibles.

En outre, l'Association des professeurs de français dont nous allons parler dans le sous-chapitre suivant, prend sa place dans la formation continue quand il le faut.

Place de l'Association des Professeurs de Français

Il est indispensable de parler de la place, de l'importance et de l'efficacité de l'Association des professeurs de français dans l'enseignement du FLE.

En Turquie, il y a actuellement trois associations dans trois grandes villes qui sont Ankara, Istanbul et Izmir. Toutes les trois sont membres de la Fédération Internationale des Professeurs de Français (FIPF) et elles font partie de la Commission de l'Europe de l'Ouest (CEO).

Les associations turques jouent un rôle assez important pour l'enseignement du français et sa diffusion. Toutes les trois travaillent en étroite collaboration avec les Instituts Français d'Istanbul, d'Ankara et d'Izmir. Elles prennent leur place dans le système éducatif d'une façon active et réunissent les professeurs de français volontaires pour donner des conférences, échanger des idées, des expériences, des difficultés rencontrées, etc.

Dans cette communication, nous allons particulièrement parler de l'Association des professeurs de français d'Istanbul dont nous faisons partie. Elle a été fondée le 18 juin 2002, depuis cette date-là, le Conseil d'Administration se réunit régulièrement pour prend des décisions et les mettre en application dans la vie quotidienne des professeurs de français. Ce Conseil d'Administration est constitué de sept membres fondateurs qui viennent de diverses institutions de tout niveau, comme l'université, le lycée public, le lycée privé et l'Institut Français d'Istanbul. Autrement dit, nous avons essayé de rassembler les professeurs de différents horizons pour pouvoir constater les problèmes divers de tout niveau et pour avoir une perspective générale sur l'enseignement/apprentissage du FLE. Notre association s'adresse aux enseignants de tous les niveaux, de la maternelle à l'université, mais également aux experts en didactique. Par conséquent, elle touche tous les degrés de l'enseignement. Un de nos objectifs de réunir ces professeurs de français de différentes institutions scolaires et universitaires est de partager les connaissances, les expériences et les soucis professionnels pour les résoudre.

L'Association a plusieurs fonctions comme les suivantes: travailler en étroite collaboration avec l'Institut Français, diffuser des informations, rassembler les professeurs de français autour d'un but commun, organiser des diverses activités, organiser des journées d'études, des ateliers, des colloques, des concours pour les élèves, les étudiants et les professeurs concernés, participer à l'organisation de la formation continue des enseignants avec la collaboration du Ministère de l'Education Nationale, inviter des intervenants, etc. Par exemple, les établissements scolaires ou universitaires ayant besoin des professeurs de français s'adressent directement à l'Association pour trouver et recruter des professeurs de français. Ils demandent des conseils concernant l'organisation des différentes activités citées ci-dessus.

L'Association des Professeurs de Français joue un rôle actif dans la formation continue des professeurs de français de tous les niveaux. Nous pouvons donner des exemples plus concrets concernant les activités de notre Association. Nous avons rendu visite aux directeurs d'écoles où il n'y avait pas de classe de français pour leur proposer d'ouvrir au moins une classe de français comme deuxième langue étrangère. Ainsi, en 2004,

nous avons fini par convaincre d'abord un professeur de français qui n'enseignait pas le français depuis des années car il n'y avait pas de demande pour le français et logiquement, il n'y avait pas de poste pour le professeur de français. C'est pourquoi, soit il enseignait le turc soit il n'enseignait pas et il prenait des missions dans la direction de l'école. Ils ont décidé de mettre le français en sixième classe en tant que deuxième langue étrangère car les élèves apprenaient l'anglais à partir de quatrième année de l'école primaire. En tant qu'Association des professeurs de français d'Istanbul, nous avons acheté 150 manuels de français pour les élèves et ainsi ils ont commencé à apprendre le français.

Une autre activité a été réalisée à l'issue du concours mondial de projet organisé par la FIPF. Dix associations y compris celle d'Istanbul ont gagné un prix qui a permis d'organiser une formation du 5 au 9 septembre 2005, destinée aux professeurs de français des Ecoles d'Etat d'Istanbul avec la collaboration du Ministère de l'Education Nationale Turc et celle de l'Institut Français d'Istanbul. Le Lycée Saint Benoît à Istanbul a prêté ses locaux pour l'organisation de cette formation et elle a été organisée sous forme des ateliers. Notre objectif de travailler sous forme d'ateliers était de rendre possible l'interaction entre les intervenants et les participants. Six formateurs ont assuré ce stage pour 71 participants. Nous avons abordé les 6 modules suivants : Nouvelles approches méthodologiques dans l'enseignement du FLE, critères du Cadre européen commun de référence dans l'enseignement du FLE, évaluation en classe du FLE, informatique en classe du FLE, enseignement/apprentissage du FLE avec les chansons, présentation du manuel intitulé « ADO ».

Le dernier jour, à la fin de cette formation, nous avons fait un bilan pendant lequel les participants ont fait des remarques et des suggestions afin d'améliorer l'enseignement/apprentissage du FLE en Turquie. Le bilan nous a permis de faire des échanges d'expériences personnelles et professionnelles avec les participants venant de plusieurs Ecoles d'Etat d'Istanbul et nous a permis également de tracer une synthèse des questions traitées. Nous avons donc préparé un rapport de synthèse contenant les souhaits, les suggestions et les remarques des professeurs de français et nous l'avons présenté au Ministère de l'Education Nationale Turc.

Sur la demande des participants, l'Institut Français d'Istanbul a mis en place des cours de conversation gratuits aux professeurs de français une fois par semaine et au mois de novembre 2005, l'Institut a commencé à donner des cours de conversation en tenant sa promesse, l'un sur la rive Asiatique au lycée Saint Joseph à Moda et l'autre sur la rive Européenne à l'Institut Français à Taksim.

Depuis 2009, l'Association des professeurs de français d'Istanbul organise régulièrement des ateliers sur différents sujets concernant le FLE selon les besoins et les demandes des professeurs de français avec la collaboration de l'Institut Français d'Istanbul.

Comme nous le voyons bien d'après toutes ses activités, l'Association des professeurs de français joue un rôle intermédiaire assez important entre les professeurs de français, l'Institut Français d'Istanbul et le Ministère de l'Education Nationale Turc sur le plan de l'enseignement/apprentissage du FLE.

Propositions

Après avoir parlé de la formation initiale, continue, de la place des formateurs et de l'association des professeurs de français, nous pouvons faire quelques propositions pour l'amélioration de la formation des enseignants.

Tout d'abord, il faut faire aimer la langue française aux futurs professeurs de français et les initier dans le monde francophone par l'intermédiaire de diverses activités comme le cinéma, le théâtre, le séminaire, en bref, différentes organisations motivantes liées au français qui ont lieu à l'Institut Français. Il faut également entretenir des contacts plus réguliers avec l'Institut Français et inciter les futurs professeurs à fréquenter la bibliothèque de l'Institut, à participer aux activités proposées et à s'immiscer dans la culture et la langue quotidienne française. En effet, tant qu'ils n'ont pas besoin d'utiliser la langue française dans la vie quotidienne, ils ne peuvent pas l'utiliser, en conséquence, ils ne peuvent pas se perfectionner en langue française. Mais, si on arrive à les obliger à l'utiliser dans la vie de tous les jours, on peut penser qu'ils feront des progrès en langue française.

En ce qui concerne le concours d'entrée à l'université pour les départements de didactique de langues étrangères, il pourrait être modifié pour une sélection plus appropriée des meilleurs futurs professeurs de langues. A cet effet, il est préférable de supprimer ce concours qui ne contrôle que les connaissances des candidats, et non leurs compétences, par l'intermédiaire des QCM. Au lieu de passer ce concours, les candidats devraient préparer et présenter un dossier pour accéder à l'université et il serait bon d'envisager une épreuve orale qui permettrait d'évaluer les compétences en langue et les qualités personnelles et professionnelles des futurs professeurs qui entrent dans le métier. Rappelons que cette épreuve orale se pratique déjà dans certains départements et en particulier dans les départements de beaux arts et de sport.

Puisque la faculté de pédagogie forme des futurs enseignants pour les établissements scolaires alors, le Ministère de l'Education Nationale et le Conseil de l'Enseignement Supérieur doivent travailler en étroite collaboration pour pouvoir planifier des besoins nationaux à court, à moyen et à long terme d'une manière cohérente.

En vue d'harmoniser les programmes d'enseignement et les diplômes pour faciliter la mobilité des futurs professeurs de langue en Europe, il faut intégrer au moins un séjour linguistique dans le pays où l'on parle la langue dont il s'agit, dans la formation des enseignants de langue. Par exemple, le futur professeur de français devrait faire au moins un stage en France. Ce séjour linguistique permettrait au futur professeur de français de connaître de près le système éducatif d'une part et d'autre part d'améliorer à la fois ses compétences linguistiques, sociolinguistiques et pragmatiques.

Concernant les cours optionnels, il y a actuellement des cours optionnels obligatoires, c'est-à-dire que les futurs professeurs n'ont pas la possibilité de choisir les cours qu'ils souhaitent suivre. On devrait vraiment leur proposer plusieurs cours parmi lesquels ils pourraient choisir les cours auxquels ils s'intéressent.

En ce qui concerne la formation des formateurs, on constate qu'il y a un manque considérable. Pour palier à ce manque, il faut organiser des conférences, des séminaires,

des journées d'études pour les formateurs, adressés également aux enseignants de ce domaine et, dans certains cas, aux futurs professeurs de français.

A propos des stages, les formateurs doivent accompagner les futurs professeurs de français pendant ce processus pour les orienter et leur donner des conseils dont ils ont besoin. Tout au long du stage, les formateurs devraient accompagner personnellement les professeurs stagiaires pour aider à surmonter les difficultés rencontrées et à construire leur identité professionnelle.

Dès la première année du cursus, il faut intégrer le système de tutorat dans la formation des enseignants. Il faut accompagner, aider et orienter les futurs professeurs tout au long de leur formation, en particulier au moment où ils ont besoin des informations complémentaires et ils ont des difficultés. Cet accompagnement peut être effectué soit par les formateurs soit par les futurs professeurs de troisième et quatrième année, qui sont conscients des problèmes rencontrés en 1ère et 2ème années, sous forme de permanence.

On peut considérer le tutorat comme un soutien pédagogique, méthodologique qui a pour but d'aider les futurs professeurs pendant leur parcours éducationnel. Le tutorat donne un certain nombre de responsabilités aux tuteurs et les prépare également à leur futur métier.

Pour conclure, après avoir fait quelques modestes propositions sur l'amélioration de la formation des enseignants de français, nous devons continuer à travailler en étroite collaboration avec les collègues afin de progresser dans ce domaine.

Bibliographie

Altet, M., Paquay, L., Perrenoud, P., 2002a. « L'incertaine professionnalisation des formateurs d'enseignants», dans *Formateurs d'enseignants: Quelle professionnalisation ?*, Altet, M., Paquay, L., Perrenoud, P. (dir.). Bruxelles: De Boeck Université, pp. 7-16.

Altet, M., Paquay, L., Perrenoud, P., 2002b. « La professionnalisation des formateurs d'enseignants : réalité émergente ou fantasme ? », dans *Formateurs d'enseignants: Quelle professionnalisation ?*, Altet, M., Paquay, L., Perrenoud, P. (dir.). Bruxelles: De Boeck Université, pp. 261-274.

Conseil de l'Enseignement Supérieur, http://www.yok.gov.tr/content/view/527/222/lang,tr, consulté le 14 septembre 2012.

Snoeckx, M., 2002. « Formateurs d'enseignants, une identité encore balbutiante », dans *Formateurs d'enseignants: Quelle professionnalisation ?*, Altet, M., Paquay, L., Perrenoud, P. (dir.). Bruxelles: De Boeck Université, pp. 19-42.